



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR

SREM - Syndicats regroupés des employés municipaux
(Employés de bureau, techniciens et professionnels, brigadiers scolaires et employés de piscine)
SCFP – Section locale 306

Secteur de Brossard

Date : 2 octobre 2024

Heure : 19 h

Endroit : Visioconférence

Procès-verbal

CONSTAT DU QUORUM

Le quorum est atteint. Trente (30) membres sont présents à l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Karine Laprise préside la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à l'assemblée. Cette assemblée annuelle sert à informer les membres sur ce qu'il s'est passé dans votre secteur dans la dernière année.

Karine Laprise se présente et elle présente les officiers syndicaux présents : Jean-François Tremblay, directeur; Julie Leclerc, déléguée syndicale; Maryse Surprenant, déléguée syndicale; Richard Béland, délégué syndical; Christine Maheux, vice-présidente; Alexandre Bertrand, agent de griefs; Stéphanie Morin-Lainey, archiviste; Aicha Chaguir, présidente d'élections; et Simon Beaulieu, conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

2. LECTURE DE L'ÉNONCÉ SUR L'ÉGALITÉ DU SCFP NATIONAL

L'Énoncé sur l'égalité du SCFP National est partagé sur l'écran par l'archiviste.

Maryse Surprenant lit l'Énoncé sur l'égalité du SCFP National.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est partagé sur écran par l'archiviste et la présidente lit l'ordre du jour.

Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par Karine Laprise, appuyée par Nancy Therrien d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à la majorité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR DU 30 OCTOBRE 2023

Karine Laprise demande la dispense de lecture du procès-verbal du 30 octobre 2023, appuyé par Alexandre Bertrand.

ADOPTÉE à la majorité

Pour le procès-verbal du 30 octobre 2023, aucune modification n'est demandée.

Karine Laprise propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 30 octobre 2023 tel que proposé, appuyé par Nancy Therrien.

ADOPTÉ à la majorité

5. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS SECTORIELS (GRIEFS, RELATIONS DE TRAVAIL, SANTÉ ET SÉCURITÉ, ÉVALUATION DES EMPLOIS ET NÉGOCIATION [EMPLOYÉS DE BUREAU, TECHNICIENS ET PROFESSIONNELS; ET BRIGADIERS SCOLAIRES])

Julie Leclerc présente le rapport d'activités des comités de relations de travail et de griefs. Elle précise que les cas fréquents de non-respect de la convention collective surviennent souvent au complexe aquatique.

Christine Maheux présente le rapport d'activités des comités sectoriels d'évaluation des emplois. Elle précise que les évaluations provisoires sont des créations de postes qui doivent être évaluées afin de nous assurer que le poste est bien classifié et de l'évaluer en conformité avec les tâches effectuées par le titulaire de poste. Elle invite les membres à déposer des demandes de réévaluation si leur descriptif d'emploi a changé de manière substantielle ou considérable. Elle surenchérit en mentionnant que le comité paritaire d'évaluation essaie d'effectuer des rencontres intensives pour réduire le nombre de dossiers en attente.

Jean-François Tremblay présente le rapport d'activités des comités sectoriels de santé et sécurité au travail et de négociation. Jean-François Tremblay indique que le comité en santé et sécurité au travail n'a pas siégé cette année. Toutefois, il précise que la partie syndicale a

l'intention de réactiver le comité l'année prochaine. Étant donné que la partie syndicale entretient de bonnes relations avec l'employeur, dès que les membres ont eu des enjeux de santé et de sécurité, de bonnes discussions ont eu lieu avec les ressources humaines et qu'ensemble, nous avons pu trouver des solutions.

Jean-François Tremblay enchaîne avec le comité de négociation des cols blancs qui occupe la majorité du temps des officiers syndicaux du secteur. Il ajoute que quatre-vingt-dix pourcent (90 %) des articles dits normatifs sont négociés et nous espérons pouvoir nous attaquer au volet monétaire ainsi qu'aux horaires de travail réguliers et particuliers.

Richard Béland présente le rapport d'activités du comité sectoriel de négociation des brigadiers scolaires. Cet été, les brigadiers ont complété un sondage et il manque à faire la tournée des brigadiers pour connaître leurs besoins et attentes plus en détail. Richard a déjà décortiqué les demandes des membres. Il restera à constituer le comité de négociation et rédiger le cahier des charges.

Rapport d'activités - Comités locaux 2024

Comité des relations de travail	
Membres du comité	3 (Jean-François Tremblay + Julie Leclerc Maryam Sargolzahi) + Christine Maheux en support
Dossiers ouverts en 2024	15
Dossiers toujours en discussion	9
Dossiers réglés	6
Dossiers fermés	6
Dossiers transférés au comité de grief	0
Dossiers transférés au comité de négociation	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	5
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Le complexe aquatique revient souvent.
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de griefs	
Membres du comité	3 (Jean-François Tremblay + Julie Leclerc + Maryam Sargolzahi) + Christine Maheux en support
Dossiers ouverts en 2024	8
Dossiers toujours en discussion	7
Dossiers réglés	1
Dossiers fermés	6 (certains griefs de 2023 retirés en 2024)
Dossiers transférés au comité à l'arbitrage	0
Dossiers transférés au comité de négociation	1
Nombre de rencontres du comité paritaire	5
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de l'évaluation des emplois	
Membres du comité	4 (Jean-François Tremblay + Christine Maheux + Hélène Dan + Nancy Therrien)
Dossiers en cours	21
Demandes de réévaluation	6
Évaluations provisoires	15
Dossiers déposés en 2024	2 demandes de réévaluation
Nombre d'enquêtes faites en 2024	13
Dossiers réglés	11
Dossiers fermés	11
Dossiers transférés au comité à l'arbitrage	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	9
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	
Commentaires ou précisions (situations particulières)	

Comité de santé et sécurité au travail	
Membres du comité	2 (Jean-François Tremblay + Maryam Sargolzahi)
Dossiers déposés en 2024	0
Nombre d'enquêtes faites en 2024	0
Dossiers réglés	0
Dossiers fermés	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	0
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	0
Commentaires ou précisions (situations particulières)	0

Comité de négociation	
Membres du comité	4 (Jean-François Tremblay + Christine Maheux + Julie Leclerc + Maryam Sargolzahi) + Karine Laprise + Simon Beaulieu en support
Groupe en négo en 2024 (blancs) Nommer les dates de fins des conventions du secteur	Convention collective échu le 2022-12-31.
Nombre de rencontres de préparation	15
Nombre de rencontres paritaires	9

6. MISES EN CANDIDATURE POUR UN (1) POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) SYNDICAL(E) POUR UN MANDAT DE TROIS (3) ANS (FIN DE MANDAT À L'AUTOMNE 2027)

Aicha Chaguir anime ce point à titre de présidente d'élections.

Maryse Surprenant propose Jean-François Tremblay, qui accepte sa mise en candidature.

Il n'y a pas d'autres mises en candidature.

Jean-François Tremblay est élu par acclamation au poste de directeur. Jean-François Tremblay est assermenté.

La présidente d'élections félicite le directeur élu et lui souhaite un bon mandat.

La présidente félicite également le directeur élu pour la reconduction de son mandat syndical et elle remercie Aicha Chaguir pour sa présidence d'élections.

7. PAROLE AUX MEMBRES

Est-ce possible d'obtenir plus d'informations où en sont rendues les négociations de la convention collective ? Êtes-vous à la fin ou reste-t-il des mois de discussions ? (Ana-Maria Trasnea)

Les textes normatifs, ce sont les procédures internes et avec l'usage, nous avons noté qu'il y a des particularités qui ne fonctionnaient pas ou qui fonctionnaient moins bien. Actuellement, nous nous sommes entendus avec la Ville à quatre-vingt-dix pourcent (90 %) sur ces textes-là. Nous sommes presque rendus aux horaires de travail de toutes les directions, incluant ceux de la bibliothèque. Toutes les lettres d'entente qui ont été signées depuis la dernière convention seront prises en considération. Nous n'avons pas de date à vous donner bien que nous espérons avoir une entente de principe avant Noël. À ce stade, il nous est impossible de savoir si les clauses monétaires (bonification des congés, horaire variable, conditions de télétravail, etc.) vont se régler. Les discussions vont très bien et sont fluides à la table de négociation. Nos vis-à-vis patronaux sont à l'écoute, nous sommes confiants de l'avancement des négociations, mais il est difficile de faire une projection de temps. Si les négociations se poursuivent dans le même esprit, ce sera très positif. Pour l'instant, il n'y a pas de conflits pour aborder certains sujets normatifs, nous verrons bien sur les questions monétaires. Si la Ville a un mandat clair, nous pourrons nous gouverner avec cela et les négociations devraient bien se poursuivre. De plus, des dates supplémentaires ont été ajoutées d'ici Noël au calendrier des rencontres et cela contribue à favoriser un processus plus rapide de règlement. Il y a huit (8) rencontres prévues d'ici la période des fêtes. Les parties étaient ouvertes à mettre plus de temps sur la négociation. Le comité de négociation vous tiendra au courant de l'état d'avancement des négociations.

La personne souhaite confirmer que vous n'êtes pas rendu dans le « crunchie » de la négociation (ex. : salaires, horaires, etc.). Tout le volet normatif se passe bien, et vous allez savoir quelle tangente la négociation prendra dans les prochaines semaines, est-ce exact ? (Dominique Valiquette)

Oui, le « crunchie » arrive. Dans les prochaines semaines, nous commencerons à travailler sur les horaires et ce sont des travaux importants dans une négociation. Le travail doit être fait

dans chaque direction. Nous souhaitons nous assurer que ce qui est dans la convention collective est un reflet de l'application réelle et, si ce n'est pas le cas, il y aura des interventions à effectuer. Une fois la portion des horaires réglée, nous tomberons dans le volet monétaire. Nous avons bien avancé dans le normatif et nous nous sommes entendus sur beaucoup de sujets dans le normatif et nous avons fait plusieurs mises au point avec la Ville. Nous avons eu une bonne réception et les négociations avancent bien. La ville ne retarde pas le processus, car vous avez des décideurs à la table; ce qui fait une différence notable par rapport à une table de négociation où il n'y a pas de décideurs. Un refus initial peut se transformer en accord, une fois que nous nous expliquons et que nous transmettons notre argumentaire; ce qui nous évite d'attendre à la rencontre suivante pour obtenir une réponse. Cela nous a permis d'avancer sur les quelques enjeux à Brossard. C'est positif et nous ne sommes pas rendus à penser à des moyens de pression. De plus, la Ville a une ouverture pour regarder les horaires avec nous.

La présidente mentionne que les délégués syndicaux sont là pour vous et qu'il vous est possible de les contacter en tout temps. Elle invite les membres à consulter notre site Web pour trouver votre délégué(e) syndical(e) et les membres de comités.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente remercie les membres pour leur temps et pour leur présence ce soir, car cela nous a permis de nous organiser. L'élection d'aujourd'hui et votre participation nous a permis d'avoir des officiers pleinement mandatés pour vous représenter.

Il est proposé par Karine Laprise, appuyée par Dominique Valiquette, de lever l'assemblée.

La séance est levée à 19 h 40.

ADOPTÉE à la majorité



Karine Laprise
Présidente



Stéphanie Morin-Lainey
Archiviste